

Image not found or type unknown



Acquisition d'un véhicule avec dégats carrosserie

Par **fredS**, le **22/01/2009** à **11:07**

Je vien d'acquérir un véhicule vokswagen Golf de aout 2007, et je me suis apercus après son nettoyage (le véhicule était très sale) que la carrosserie a subit des dommages que je n'avait pas vu lors de l'aquisition ,et que le vendeur ne m'avait pas signalé. Après un devis du concecionnaire que j'ai communiqué au vendeur et qui s'élève a 1200 euro , je n'arrive plus a contacté le vendeur qui refuse de me parlé .Est il possible d'avoir un recours dans un cas comme le mien?

Par **Tisuisse**, le **24/01/2009** à **18:37**

Pas de bonjour ! bof !!!!!!!!!!!

Par **chaber**, le **26/01/2009** à **08:29**

Il vous appartenait de vérifier l'état du véhicuke